



Comprendre les effets de la COVID-19

sur la main-d'œuvre agricole canadienne



Table des matières

Principaux constats	1
Contexte	2
Principaux indicateurs économiques	3
Production	3
Commerce	4
L'emploi	4
Incidence de la COVID-19 sur la main-d'œuvre	5
Les pénuries de main-d'œuvre sont-elles répandues?	5
Qui a été le plus touché par la pénurie de main-d'œuvre?	6
Combien de postes sont restés vacants?	7
Quels sont les facteurs qui ont contribué à la pénurie de main-d'œuvre?	8
Quelles ont été les répercussions des pénuries de main-d'œuvre?	12
Autres incidences	14
Dans quelle mesure les exigences de la COVID-19 en matière de santé et de sécurité ont-elles fait augmenter les coûts?	14
Quels autres changements opérationnels les employeurs ont-ils apportés en raison de la COVID-19?	15
Aide gouvernementale	16
Dans quelle mesure les employeurs ont-ils tiré parti de l'aide gouvernementale pendant la COVID-19?	16
Quelles sont les aides gouvernementales les plus utilisées?	17
Quelle a été l'efficacité des aides gouvernementales?	17
Attentes pour l'avenir	20
Comment les employeurs envisagent-ils de faire face à la COVID-19 au cours de la prochaine année?	20
Dans quels domaines un soutien serait-il le plus utile pour faire face à l'incidence de la COVID-19 au cours de la prochaine année?	22
Annexe A : Aperçu de l'échantillon de l'enquête	26

Principaux constats

- L'agriculture a enregistré des résultats supérieurs à l'économie canadienne en 2020, affichant une augmentation du produit intérieur brut (PIB) de 7,6 %, contre une baisse de 5,3 % pour l'ensemble des secteurs. Cependant, les performances ont été inégales selon les secteurs, la croissance de la production étant concentrée dans les secteurs des cultures agricoles, principalement celle du cannabis.
- La croissance de la production agricole globale en 2020 masque les importants défis auxquels le secteur a été confronté en matière de main-d'œuvre pendant cette période, notamment les pénuries de main-d'œuvre généralisées. En période de chômage record, 41 % des employeurs interrogés n'ont pas pu recruter tous les travailleurs dont ils avaient besoin. De plus, 71 % des employeurs qui ont fait état d'une pénurie de main-d'œuvre ont signalé que le nombre de candidats canadiens avait baissé.
- Les pénuries de main-d'œuvre liées à la COVID-19 touchaient les travailleurs étrangers temporaires. Nous estimons que les employeurs de notre échantillon ont été incapables de recruter environ un travailleur étranger temporaire sur cinq en raison de la COVID-19, beaucoup citant les difficultés rencontrées pour faire passer la frontière aux travailleurs étrangers temporaires.
- Les résultats de notre enquête auprès des employeurs et de nos entretiens mettent également en évidence d'autres défis auxquels les employeurs ont dû faire face en employant des travailleurs étrangers temporaires pendant la COVID-19, tels que l'hébergement des travailleurs étrangers temporaires pendant la quarantaine et le respect des réglementations relatives au logement et au lieu de travail.
- Les pénuries de main-d'œuvre attribuables à la COVID-19 ont eu des répercussions importantes sur les exploitations agricoles, engendrant notamment un stress excessif pour les propriétaires et les autres membres du personnel, des retards de production, des coûts d'heures supplémentaires et le report ou l'annulation d'investissements ou d'expansion. En outre, nous estimons que ces pénuries¹ ont entraîné une perte de 2,9 milliards de dollars de ventes, soit environ 4,2 % du total du secteur.
- Près de quatre exploitants sur cinq (78 %) interrogés ont demandé une aide gouvernementale pendant la COVID-19. Les trois aides les plus largement utilisées sont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires (PAIOTET) et le programme Agri-investissement.
- Les réactions sur le soutien/le financement fourni par le gouvernement sont généralement positives. Cependant, l'incohérence de la réglementation entre les différents ordres de gouvernement, en particulier entre les autorités sanitaires locales, a pesé sur de nombreux employeurs.
- On s'attend à ce que la pénurie de main-d'œuvre perdure, voire à ce qu'elle s'aggrave en raison des restrictions de voyage et des règles plus strictes en matière de tests. Pour gérer la pandémie au cours de l'année à venir, les employeurs auraient besoin d'un accès continu à des aides financières et d'une aide pour demander à embaucher des travailleurs étrangers temporaires et les employer.

¹ Notre estimation des ventes perdues exclut l'impact des pénuries de main-d'œuvre non imputables à la COVID-19.

Contexte

Depuis son apparition en mars 2020, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions économiques sans précédent sur l'économie canadienne. Environ trois millions de Canadiens ont perdu leur emploi entre février et avril 2020 dans la foulée des mesures de confinement, de la fermeture des frontières et des mesures d'incitation à la distanciation sociale prises au Canada pour ralentir la transmission du virus. La plupart des emplois ont été récupérés en octobre, mais une deuxième vague du virus a entraîné une nouvelle série de pertes d'emplois. En termes de PIB, l'économie canadienne s'est contractée de 5,3 % en 2020.

Les entreprises agricoles ont dû apprendre à fonctionner dans un climat d'incertitude et de réglementation accrue en matière de santé et de sécurité. En outre, elles ont dû faire face à d'autres défis liés à la COVID-19, notamment des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, les procédures d'exploitation et la demande de produits. Néanmoins, la plus grande conséquence de la COVID-19 pour l'agriculture a sans doute été ses effets sur la main-d'œuvre du secteur. En particulier, la fermeture des frontières et les restrictions de voyage ont rendu très difficile la venue de travailleurs étrangers temporaires pour les employeurs alors qu'ils constituent une source vitale de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs agricoles.

Dans ce contexte, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) cherchait à mieux comprendre les effets de la COVID-19 sur la main-d'œuvre agricole du Canada ainsi que les besoins des employeurs agricoles qui resteront confrontés à la pandémie. À son tour, le CCRHA a demandé au Conference Board du Canada (CBdC) de mener des recherches sur les implications de la COVID-19 sur le secteur agricole par le biais d'un sondage national et d'une série d'entrevues. Ce breffage résume les résultats de ces recherches, en commençant par un aperçu de plusieurs indicateurs économiques clés pour l'agriculture.

Avis de non-responsabilité

Ce rapport présente les résultats de l'enquête sur la COVID-19 menée par le CCRHA auprès des employeurs entre le 16 novembre 2020 et le 11 janvier 2021, et des entretiens avec les intervenants effectués entre le 11 janvier 2021 et le 26 février 2021. Nous avons interrogé plus de 450 exploitants opérant au Canada. (Voir l'annexe A pour une ventilation détaillée des réponses par province, par produit et par taille d'entreprise). Étant donné que la répartition démographique des répondants à l'enquête n'est pas identique à celle de la population des entreprises agricoles au Canada, les opinions exprimées dans nos travaux de recherche ne reflètent pas nécessairement celles de la population des employeurs agricoles. L'enquête recueille les opinions des employeurs qui sont fortement touchés par la COVID-19 et peut contribuer à l'élaboration de politiques ou de plans d'action futurs. De plus, les 20 entretiens avec des exploitants agricoles et d'autres intervenants du secteur nous ont permis de valider les résultats de l'enquête et d'approfondir notre compréhension de l'impact de la COVID-19 sur le secteur de l'agriculture.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



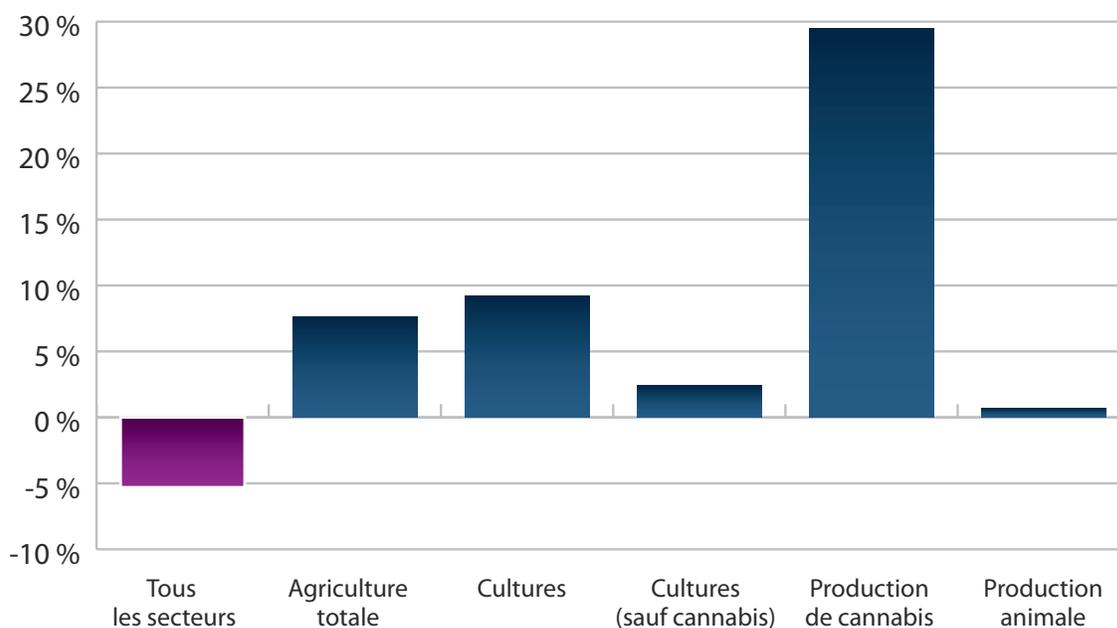
Principaux indicateurs économiques

Production

- L'agriculture a enregistré des résultats supérieurs à l'économie canadienne en 2020, affichant une augmentation du PIB de 7,6 %, contre une baisse de 5,3 % pour l'ensemble des secteurs².
- Pourtant, la croissance du PIB dans l'agriculture varie selon les produits agricoles. (Voir le tableau 1.) Le PIB des cultures agricoles a augmenté de 9,2 %, la croissance étant essentiellement imputable à la production de cannabis. En revanche, la production animale a connu une croissance beaucoup plus modeste de 0,7 %³.

Tableau 1 : La forte croissance du PIB de l'agriculture en 2020 est faussée par la production de cannabis

(variation en pourcentage du PIB, 2020)



Source : Statistique Canada (tableau : 36-10-0434-01).

² Statistique Canada (tableau : 36-10-0434-01). Comprend la production de cannabis.

³ Ibid.



Commerce

- La valeur des exportations agricoles a progressé de 19,1 % en 2020, en grande partie grâce à une augmentation de 28,3 % des exportations de céréales et d'oléagineux⁴. Cette croissance des exportations a été soutenue par la forte demande de la Chine, en particulier pour l'orge⁵.
- Les exportations de produits d'origine animale ont connu une situation bien pire, avec une baisse de 17,5 %, les baisses les plus importantes ayant été enregistrées dans la production d'animaux à fourrure et de lapins, l'élevage de moutons et de chèvres et l'aquaculture⁶.
- Les importations de cultures n'ont augmenté que de 0,6 %, tandis que les importations de produits d'origine animale ont diminué de 29,9 %. En retour, la valeur des importations agricoles a chuté de 1,4 % en 2020.
- Sous l'effet conjugué d'une forte croissance des exportations et d'une faible croissance des importations, l'excédent commercial de l'agriculture a atteint 17,6 milliards de dollars en 2020, soit son niveau le plus élevé depuis le début du suivi des données commerciales en 2002.

L'emploi

- La forte croissance de la production agricole pendant la COVID-19 masque les défis constants du secteur en matière de main-d'œuvre, notamment les pénuries de main-d'œuvre généralisées.
- Les données sur l'emploi ont permis de mettre en lumière les difficultés du secteur à trouver de la main-d'œuvre pendant la pandémie. Dans l'ensemble, l'emploi agricole a reculé de plus de 5 % en 2020, l'emploi national de 4 %⁷ et l'emploi de travailleurs étrangers temporaires de 7 %⁸.
- En mars 2020, le nombre de travailleurs étrangers temporaires a diminué de 47 % en raison de la COVID-19⁹. Même si beaucoup de travailleurs étrangers temporaires ont pu arriver plus tard dans la saison, le nombre total de travailleurs étrangers temporaires est resté inférieur à celui de 2019. (Voir le tableau 2.)

⁴ Gouvernement du Canada. « Données sur le commerce en direct – Accueil ». Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2 mars 2021. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil>.

⁵ La Chine a importé 1,5 million de tonnes d'orge du Canada entre août et décembre 2020 pour reconstituer les troupeaux de porcs après la destruction de centaines de millions de porcs par l'épidémie de peste porcine africaine. Trompiz, Gus. « UPDATE 1-China's appetite for barley sucks in French and Canadian new crop. » Reuters. Le 3 février 2021. <https://www.reuters.com/article/china-grain-barley-idUSL1N2K91O6>.

⁶ *Ibid.*

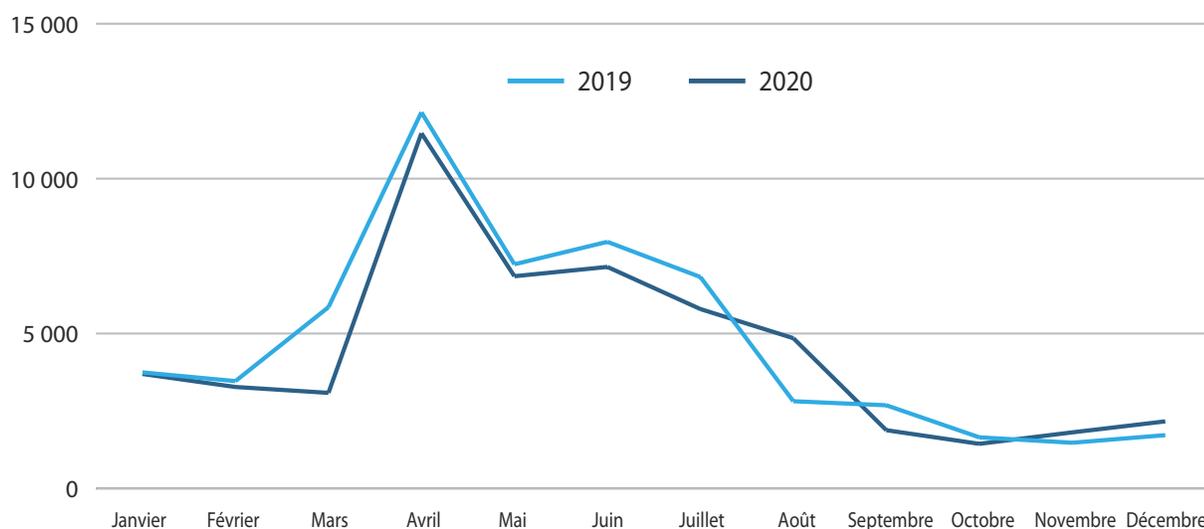
⁷ Statistique Canada (tableau : 14-10-0023-01).

⁸ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (tableau : titulaires de permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTAS] selon la province/le territoire de destination envisagé(e), le programme et l'année d'entrée en vigueur des permis, de janvier 2015 à décembre 2020).

⁹ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (tableau : titulaires de permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTAS] selon la province/le territoire de destination envisagé(e), le programme et l'année d'entrée en vigueur des permis, de janvier 2015 à décembre 2020).



Tableau 2 : Emploi des travailleurs étrangers temporaires perturbé par la COVID-19
(titulaires de permis de travail agricole, Programme des travailleurs étrangers temporaires)



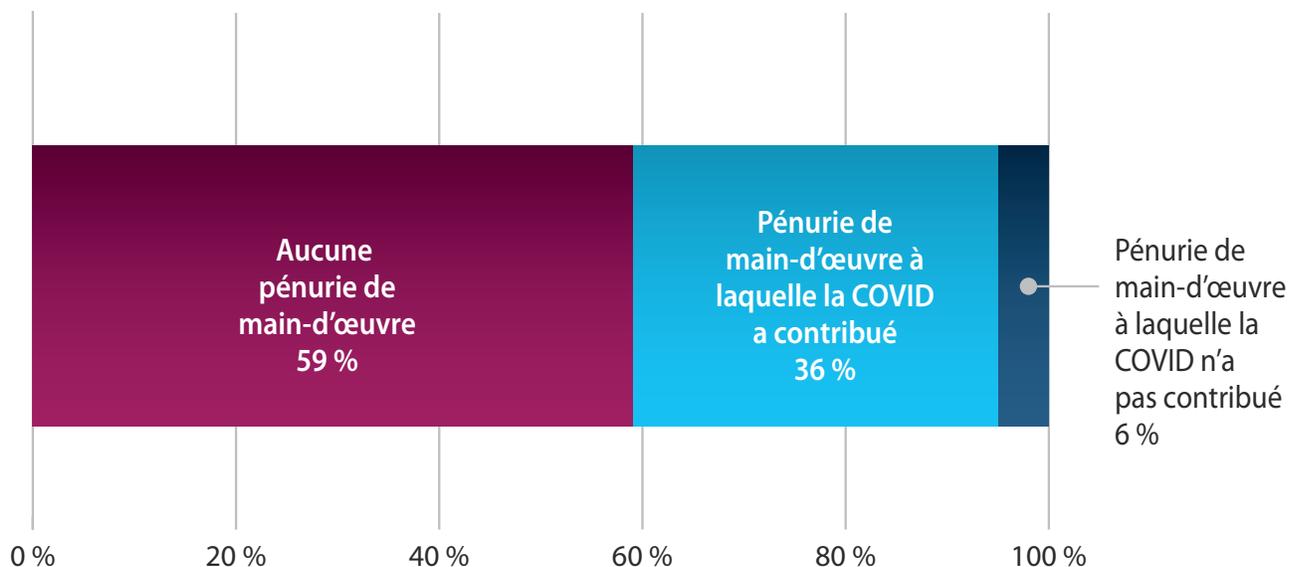
Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada – détenteurs de permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTAS) pour les travailleurs agricoles l'année où les permis sont entrés en vigueur.

Incidence de la COVID-19 sur la main-d'œuvre

Les pénuries de main-d'œuvre sont-elles répandues?

- Deux employeurs sur cinq (41 %) ont connu une pénurie de main-d'œuvre pendant la COVID-19.
- La plupart des employeurs (86 %) qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre estiment que la COVID-19 a contribué à ces pénuries.
- En d'autres termes, 36 % des employeurs interrogés ont connu des pénuries de main-d'œuvre qu'ils attribuent au moins en partie à la COVID-19. (Voir le tableau 3.)

Tableau 3 : La COVID-19 a contribué à la pénurie de main-d'œuvre dans l'agriculture
(part des employeurs ayant signalé une pénurie de main-d'œuvre en 2020)



(n=446)¹⁰

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

Qui a été le plus touché par la pénurie de main-d'œuvre?

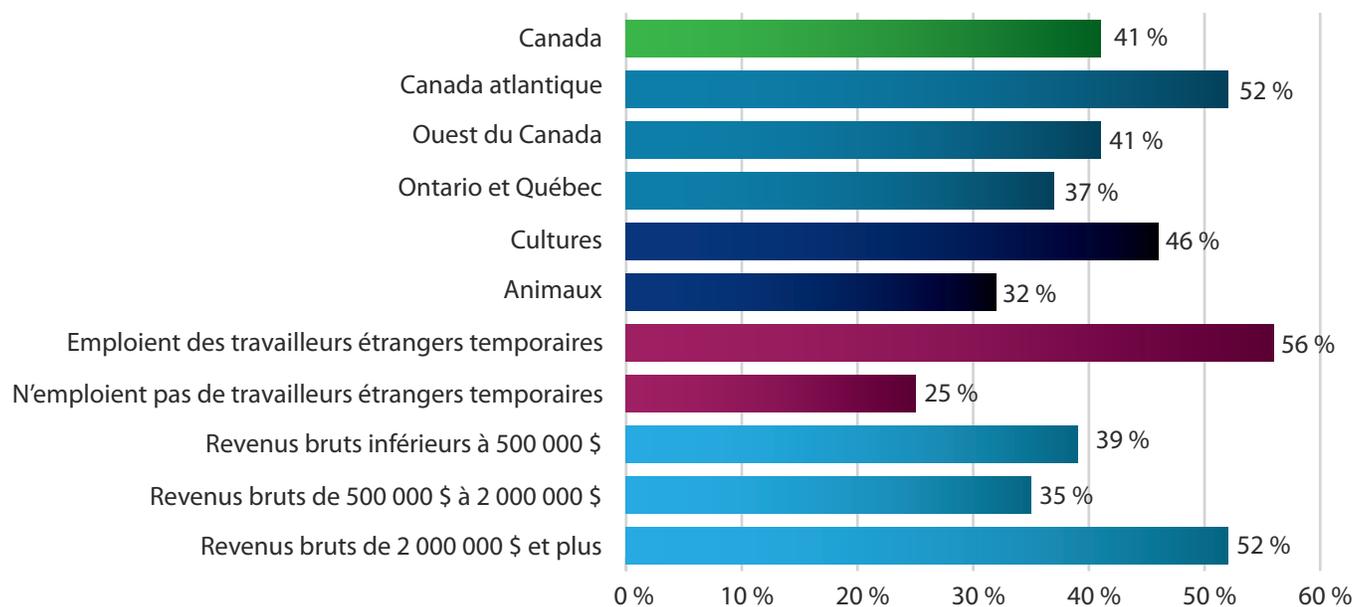
- Les exploitants agricoles qui employaient des travailleurs étrangers temporaires étaient plus de deux fois plus susceptibles d'avoir connu une pénurie de main-d'œuvre pendant l'enquête sur la COVID-19 que les employeurs qui n'en avaient pas. (Voir le tableau 4.)
- Les producteurs de cultures étaient beaucoup plus susceptibles de faire face à des pénuries que les éleveurs. Cela reflète leur dépendance à l'égard des travailleurs étrangers temporaires. Parmi les employeurs qui avaient recours à des travailleurs étrangers temporaires, 79 % étaient des producteurs de cultures, contre 21 % des éleveurs.
- Parmi les producteurs de cultures, les pénuries de main-d'œuvre étaient les plus fréquentes dans l'horticulture, 55 % des employeurs de ce secteur n'ayant pas réussi à trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2020.
- Parmi les éleveurs, les pénuries de main-d'œuvre sont les plus fréquentes dans l'apiculture, 47 % des employeurs du secteur n'ayant pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2020.
- C'est dans le Canada atlantique que la pénurie de main-d'œuvre est la plus marquée, plus de la moitié des employeurs agricoles signalant des postes vacants en 2020. Dans cette région, notamment, 61 % des employeurs de Nouvelle-Écosse ont fait état de pénuries de main-d'œuvre.

¹⁰ n représente le nombre d'observations (c'est-à-dire d'employeurs).



Tableau 4 : Les pénuries de main-d'œuvre sont les plus fréquentes dans les secteurs qui dépendent des travailleurs étrangers temporaires

(part des employeurs ayant signalé une pénurie de main-d'œuvre en 2020)



(n=446)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

Combien de postes sont restés vacants?

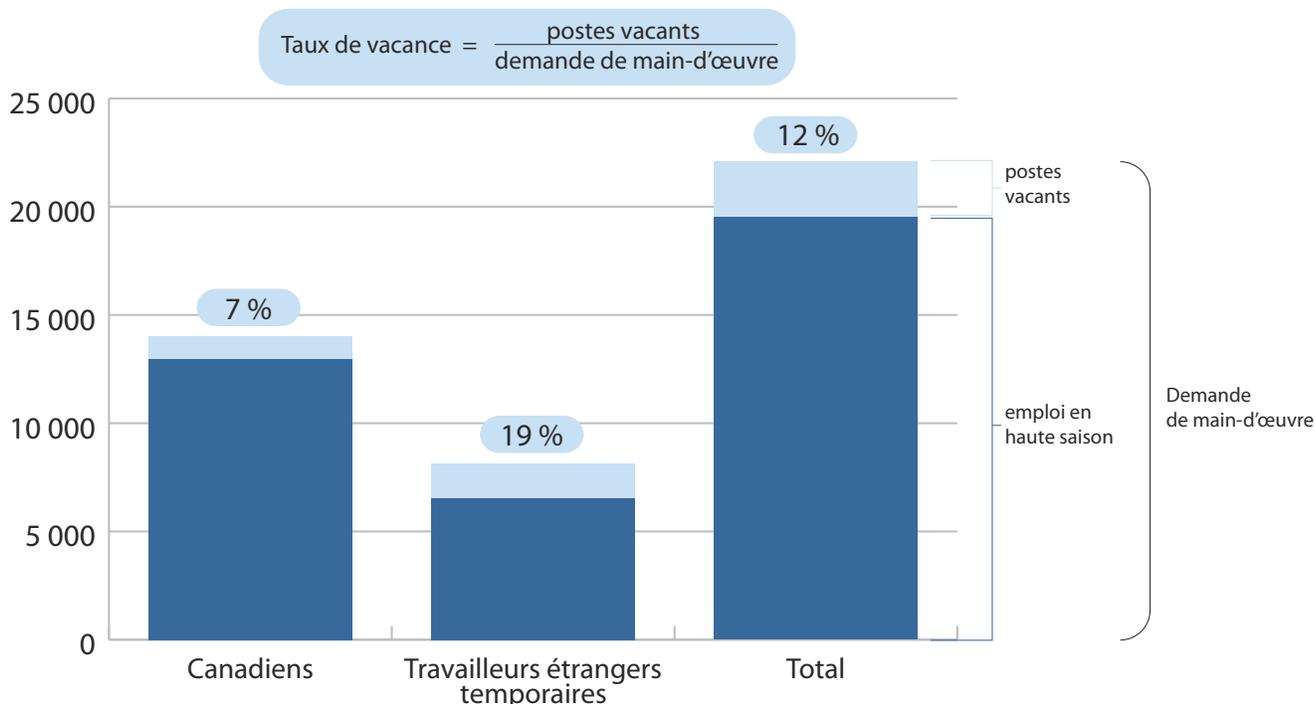
- Nous estimons que les employeurs interrogés n'ont pas pu pourvoir 12 % des postes en raison de la COVID-19.
- Les difficultés liées à l'embauche de travailleurs pendant la COVID-19 concernaient les travailleurs étrangers temporaires. Les employeurs interrogés n'ont pas été en mesure d'employer 1 578 des 8 125 travailleurs étrangers temporaires qu'ils s'attendaient à employer, soit l'équivalent d'environ un travailleur étranger temporaire sur cinq. (Voir le tableau 5.)
- En comparaison, la COVID-19 a empêché les répondants à l'enquête d'employer 1 018 des 13 984 Canadiens qu'ils cherchaient à employer. Cela équivaut à un poste sur quatorze.
- Les secteurs qui ont connu les plus graves pénuries de main-d'œuvre en raison de la COVID-19 sont ceux des fruits de verger ou vignes (taux de vacance de 23 %¹¹), de la volaille et des œufs (14 %) et de l'apiculture (13 %).
- Les taux de vacance étaient les plus faibles dans les secteurs de l'aquaculture (2 %), de la production porcine (3 %) et des grandes cultures (6 %).

¹¹ Le taux de vacance est égal au nombre de postes vacants en raison de la COVID-19 divisé par la demande de main-d'œuvre. La demande de main-d'œuvre est égale au nombre de travailleurs employés plus le nombre de postes vacants en raison de la COVID-19.



Tableau 5 : Les employeurs ont eu des difficultés à embaucher des travailleurs étrangers temporaires pendant la période de la COVID-19.

(Main-d'œuvre agricole combinée des employeurs interrogés)



(n=446)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

Quels sont les facteurs qui ont contribué à la pénurie de main-d'œuvre?

Travailleurs étrangers temporaires

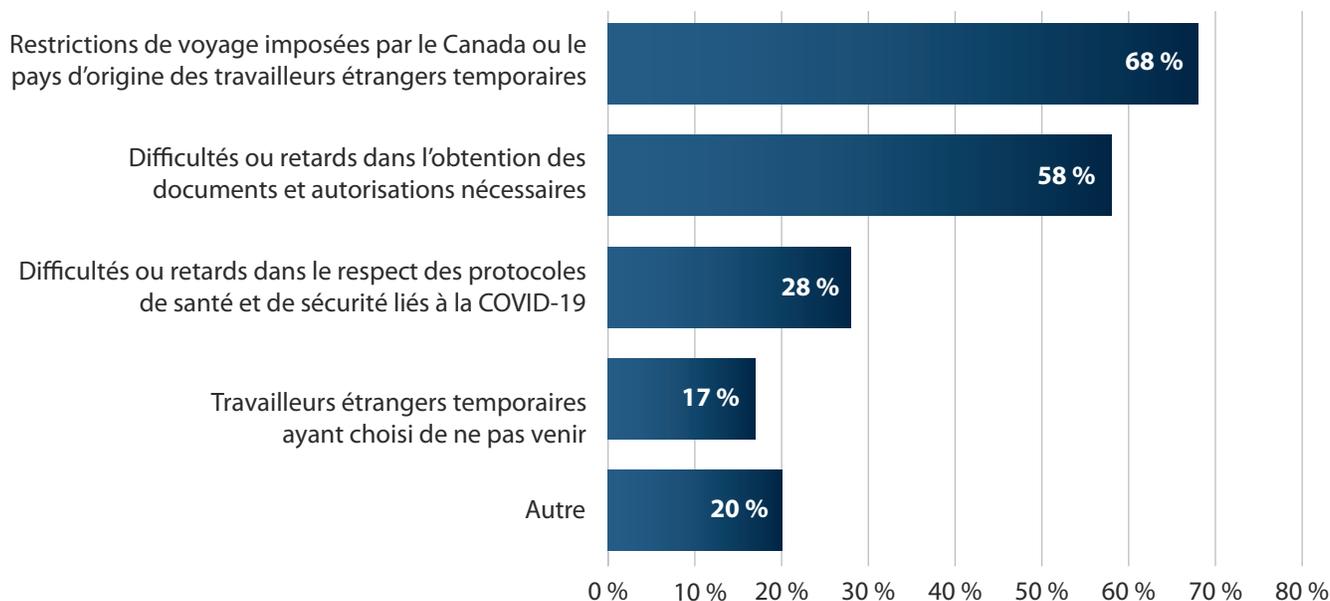
- Les employeurs ont dû faire face à divers obstacles pour employer et loger les travailleurs étrangers temporaires pendant la COVID-19, notamment à des restrictions de voyage, des retards dans l'obtention des autorisations et des difficultés à respecter les règlements relatifs au logement et au lieu de travail.
- Environ deux tiers des employeurs qui ont signalé des postes vacants de travailleurs étrangers temporaires en raison de COVID-19 (68 %) ont indiqué que les restrictions de voyage imposées par le Canada ou les pays d'origine des travailleurs étrangers temporaires les empêchaient de faire venir des travailleurs étrangers temporaires. (Voir le tableau 6.) Parmi les autres restrictions de voyage mentionnées par les exploitants agricoles figurent les vols limités ou annulés.
- Plus de la moitié des employeurs ayant des postes de travail étranger temporaire vacants (58 %) ont indiqué que les difficultés ou les retards dans l'obtention des documents et des autorisations nécessaires étaient la raison pour laquelle ils n'ont pas pu pourvoir les postes de travail étranger temporaire. Les résultats de nos entretiens indiquent que les bureaux et les ambassades des pays étrangers ont été plus lents à traiter les documents (comme la biométrie, les visas et les permis de travail) parce que le personnel travaillait à domicile ou en raison des heures réduites.



- Plus d'un quart des employeurs ayant des postes de travailleur étranger temporaire vacants (28 %) ont signalé des difficultés ou des retards dans le respect des protocoles de santé et de sécurité de la COVID-19. Parmi ces employeurs, 84 % ont cité des difficultés à trouver un logement.
- Au cours des entretiens, plusieurs exploitants agricoles ont évoqué la nécessité de construire ou d'acheter d'autres logements pour leurs travailleurs étrangers temporaires afin de respecter la quarantaine de deux semaines, les mesures de distanciation sociale et toutes les autres réglementations gouvernementales. Cependant, le manque de logements disponibles dans les petites municipalités et l'augmentation du coût du logement dans les zones plus urbaines continuent de poser des problèmes aux exploitants agricoles.
- Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont longuement discuté des défis posés par le recrutement de travailleurs étrangers temporaires pendant la COVID-19. Parmi les défis à relever, citons la coordination des plans de voyage en cas d'annulation/retard de vol et de fermeture des frontières, la recherche de logements pour les travailleurs étrangers temporaires devant être mis en quarantaine pendant deux semaines, la garantie que les logements pour les travailleurs étrangers temporaires répondent aux critères d'admission gouvernementaux, la modification des procédures sur le lieu de travail pour permettre la distanciation sociale et l'explication des nouvelles procédures liées à la COVID-19 aux travailleurs étrangers temporaires¹².

Tableau 6 : Les restrictions de voyage sont le principal obstacle à l'entrée des travailleurs étrangers temporaires

(raisons pour lesquelles les employeurs n'ont pas pu pourvoir les postes vacants, travailleurs étrangers temporaires)



(n=111)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

¹² Renseignements tirés des entrevues.

Travailleurs canadiens

- Les difficultés rencontrées pour faire venir des travailleurs étrangers temporaires au moment de la pandémie de COVID-19 ont rendu les employeurs agricoles plus dépendants de la main-d'œuvre locale. Malheureusement, les exploitants agricoles ont fait état de difficultés à recruter des travailleurs canadiens, malgré un taux de chômage record.
- Avant la COVID-19, l'emplacement rural, la saisonnalité, les salaires et les exigences physiques des emplois agricoles constituaient des obstacles au recrutement et à la rétention des travailleurs canadiens. Les résultats de nos entretiens montrent que ces obstacles sont restés inchangés pendant la COVID-19.
- Dans le même temps, de nombreux employeurs ont connu une baisse de leur main-d'œuvre canadienne, les travailleurs quittant temporairement le pays pour s'isoler, s'occuper d'un enfant ou d'une famille, se mettre en quarantaine après un voyage ou se remettre d'une maladie.
- Parmi les employeurs ayant signalé des postes vacants au Canada, 71 % ont cité une baisse du nombre de candidats. (Voir le tableau 7.) Parmi les raisons de la diminution du nombre de demandeurs, telles qu'elles sont rapportées par les employeurs, figurent la crainte de contracter la COVID-19, les ordres de rester à la maison et les responsabilités familiales et de garde d'enfants.
- Certains exploitants agricoles ont connu un afflux de candidats locaux, par exemple une augmentation de la main-d'œuvre d'élèves du secondaire disponible. Cependant, les employeurs ont constaté que ces nouveaux travailleurs n'avaient souvent pas les compétences et l'expérience essentielles, ce qui entraîne une productivité moindre et une rotation plus importante¹³.
- Les employeurs ont également indiqué que beaucoup de candidats canadiens recherchaient un travail à temps partiel, en précisant que cela pourrait être lié au fait que les candidats souhaitent maintenir un nombre d'heures de travail suffisamment bas pour être admissibles à la PCU¹⁴.

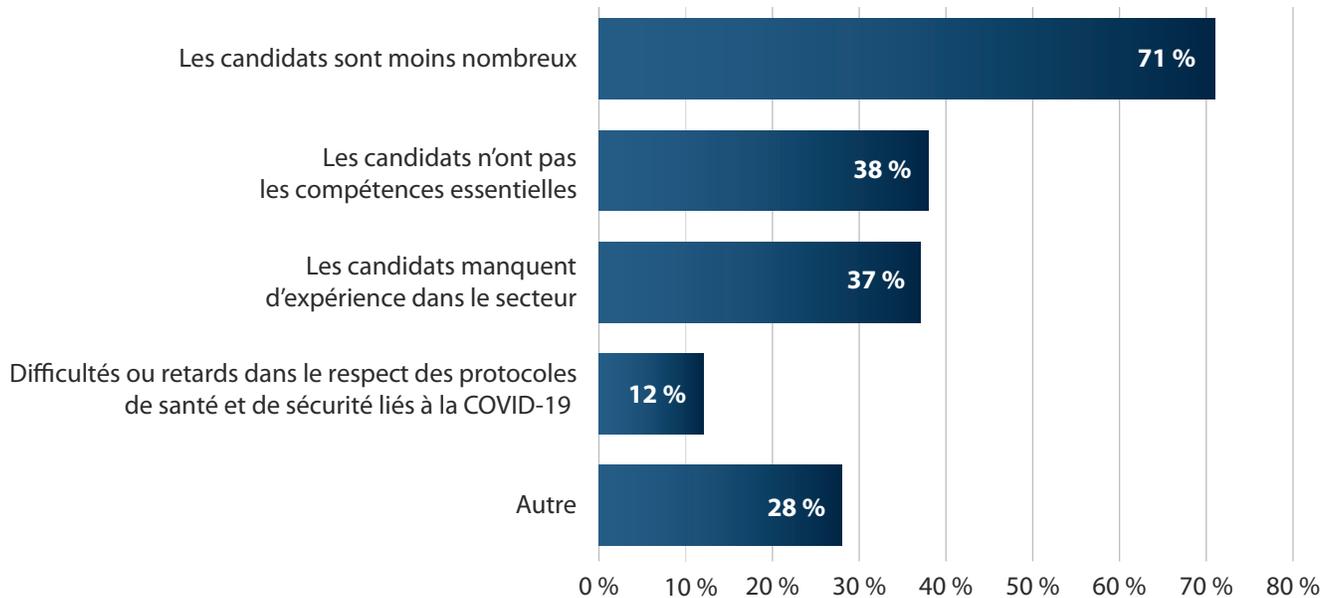
¹³ Renseignements tirés des entrevues.

¹⁴ Renseignements tirés des entrevues.



Tableau 7 : Les employeurs déclarent moins de candidats canadiens

(raisons pour lesquelles les employeurs n'ont pas pu pourvoir les postes vacants, travailleurs canadiens)



(n=126)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

« Nous avons reçu 80 candidats... Sur ces 80 personnes, 25 se sont présentées et sont restées plus de 24 heures. Tous les autres ne voulaient pas travailler... ils ne voulaient pas travailler plus de 19 heures (pour pouvoir garder leur PCU), ne voulaient pas travailler tôt le matin ou tard le soir, et ne voulaient pas travailler les fins de semaine. »

~ Anne Verny, propriétaire/exploitante d'une ferme de légumes de plein champ au Québec

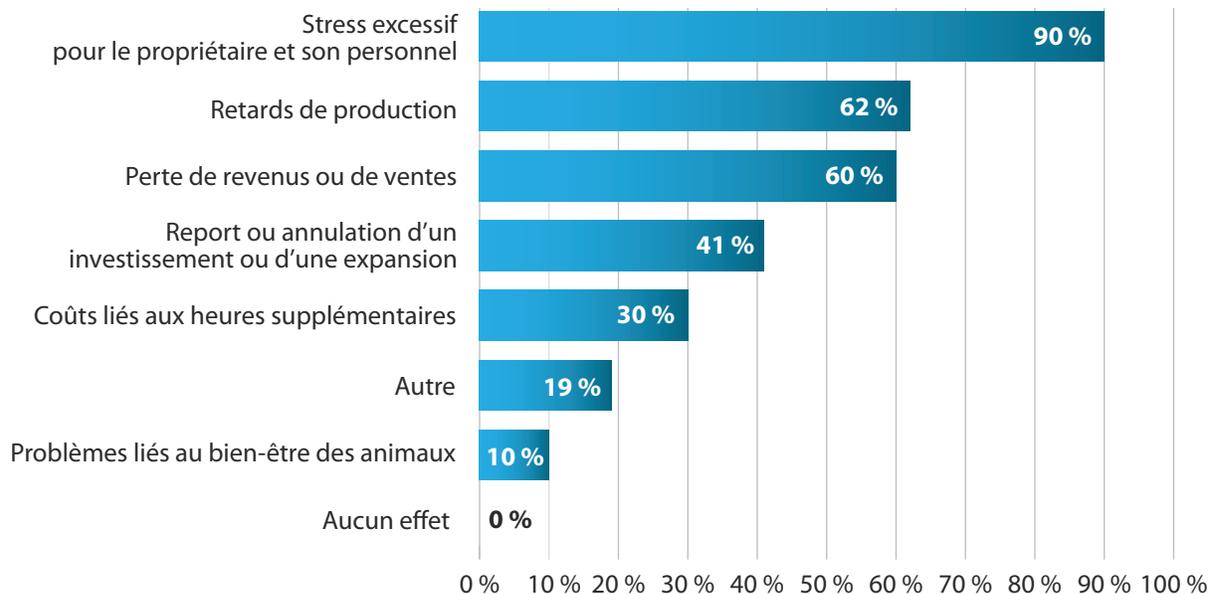
Quelles ont été les répercussions des pénuries de main-d'œuvre?

Stress excessif pour le propriétaire et son personnel

- Presque tous les employeurs ayant des postes vacants (90 %) ont indiqué qu'il en résultait un stress excessif pour eux-mêmes et pour les autres membres du personnel. (Voir le tableau 8.)
- Parmi les facteurs contribuant à l'augmentation du stress figurent la recherche et la formation de nouveaux travailleurs, ainsi que l'allongement des heures de travail pour répondre à la demande.
- Près de la moitié des employeurs interrogés qui ont connu une pénurie de main-d'œuvre (49 %) ont allongé les quarts de travail. En comparaison, 27 % des employeurs non confrontés à une pénurie de main-d'œuvre ont eu recours à la même mesure.

Tableau 8 : La pénurie de main-d'œuvre pèse lourdement sur les propriétaires et les autres membres du personnel

(part des employeurs ayant signalé une pénurie de main-d'œuvre en raison de la COVID)



(n=159)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

« Nous avons eu plus de pénuries cette année à cause de la COVID. Nous avons eu des problèmes. Nous avons des gens [travailleurs étrangers temporaires] qui faisaient la queue pour venir ici.... Certains d'entre eux sont arrivés en retard. Certains d'entre eux ne sont arrivés qu'après les semailles. Une personne ne s'est pas présentée. Par conséquent tous ceux qui étaient ici ont travaillé plus longtemps, et certaines tâches n'ont pas été accomplies. »

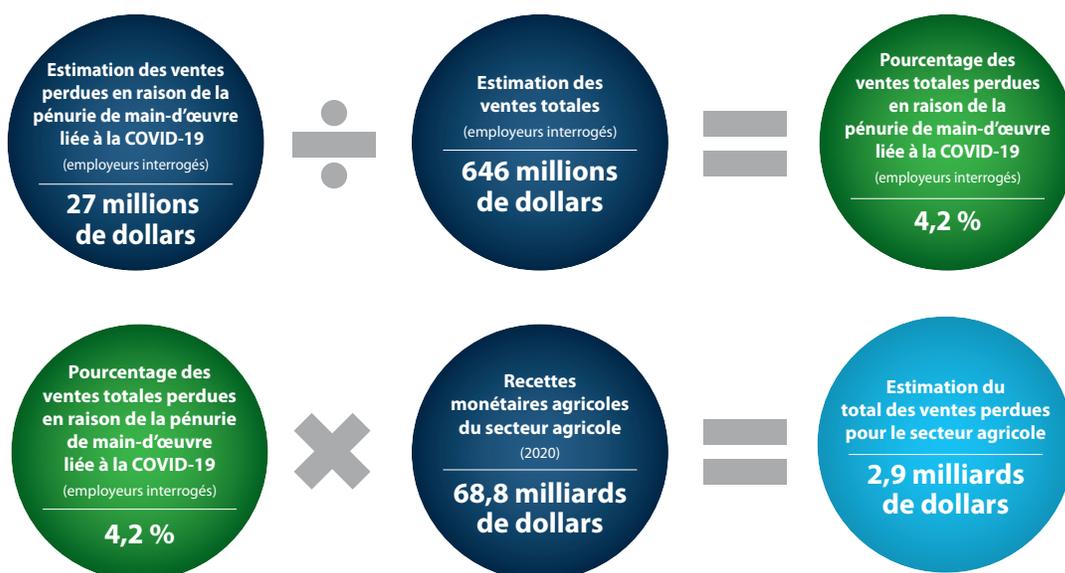
~ Kenton Possberg, propriétaire/exploitant d'une ferme céréalière en Saskatchewan



Retards de production et ventes perdues

- Les pénuries de main-d'œuvre attribuables à la COVID-19 ont également entraîné des retards de production et des ventes perdues. Trois employeurs sur cinq ayant connu une pénurie de main-d'œuvre (60 %) ont perdu des ventes pour cette raison, tandis que 62 % des employeurs ayant connu une pénurie ont connu des retards de production.
- Cette incidence ciblée de la pénurie de main-d'œuvre sur les ventes a été soulignée par une personne interrogée qui a abandonné toute sa ligne de production d'asperges parce qu'elle n'avait pas trouvé assez de travailleurs au printemps. Cela s'est traduit par des ventes manquées de 700 000 dollars.
- Nous avons également estimé l'impact global en termes de pertes de ventes liées aux pénuries de main-d'œuvre attribuables à la COVID-19. Notre estimation est basée sur les renseignements suivants :
 - Au total, 95 employeurs interrogés, soit environ un employeur sur cinq de notre échantillon (22 %), ont déclaré avoir perdu des ventes en raison de pénuries de main-d'œuvre qu'ils attribuent à la COVID-19.
 - On estime que ces 95 employeurs ont perdu 27 millions de dollars de ventes en raison de la pénurie de main-d'œuvre liée à COVID, ce qui équivaut à 14,4 % de leurs ventes totales combinées.
 - Étant donné que nous estimons que notre échantillon total d'employeurs génère un chiffre d'affaires annuel de 646 millions de dollars, nous en déduisons que les pénuries de main-d'œuvre attribuables à la COVID-19 ont coûté à notre échantillon d'employeurs 4,2 % des ventes totales. (Voir le tableau 9.)
 - Si notre échantillon d'employeurs est représentatif des exploitants agricoles du Canada, nous estimons que l'agriculture a perdu 2,9 milliards de dollars de ventes en raison de la pénurie de main-d'œuvre attribuable à la COVID-19, ce qui équivaut à 4,2 % des ventes totales du secteur.

Tableau 9 : Estimation des ventes perdues liées aux postes vacants imputables à la COVID-19



Sources : Calculs du Conference Board du Canada basés sur les résultats de l'enquête sur la COVID-19 du CCRHA auprès des employeurs et sur le tableau de Statistique Canada 32-10-0046-01.

- Il est important de noter que cette estimation tient compte uniquement de l'incidence des pénuries que les employeurs attribuent à la COVID-19. Pour cette raison, elle n'est pas comparable aux estimations précédentes du CCRHA.



Investissement retardé ou annulé

- En raison de la pénurie de main-d'œuvre actuelle, deux employeurs sur cinq (41 %) prévoient retarder ou annuler les investissements ou l'expansion.
- Ainsi, la pénurie de main-d'œuvre limite également le potentiel de croissance de l'agriculture, ce qui se traduit par une diminution des emplois et des recettes fiscales à l'avenir.

Autres incidences

Dans quelle mesure les exigences de la COVID-19 en matière de santé et de sécurité ont-elles fait augmenter les coûts?

- En plus des pénuries de main-d'œuvre constatées pendant la période de la COVID-19, les employeurs ont dû relever le défi de satisfaire aux exigences de la COVID-19 en matière de santé et de sécurité pour les équipements de protection individuelle, le logement et le transport.
- Plus de quatre employeurs interrogés sur cinq (83 %) ont signalé une augmentation des coûts en raison de la réglementation relative à la COVID-19 en matière de santé et de sécurité. (Voir le tableau 10.) L'augmentation moyenne des coûts qui en résulte pour les employeurs est de 10,8 %.
- Seuls 12 % des employeurs ont augmenté leurs prix en réponse à la hausse des coûts. Cela montre que la plupart des exploitants agricoles sont des preneurs de prix qui sont limités dans leur capacité à répercuter les augmentations de coûts sur les consommateurs.
- Bien que de nombreux exploitants agricoles aient pu bénéficier d'un soutien gouvernemental pour alléger les augmentations de coûts liées aux exigences de santé et de sécurité de la COVID-19, plusieurs personnes interrogées ont affirmé que ce soutien était insuffisant.

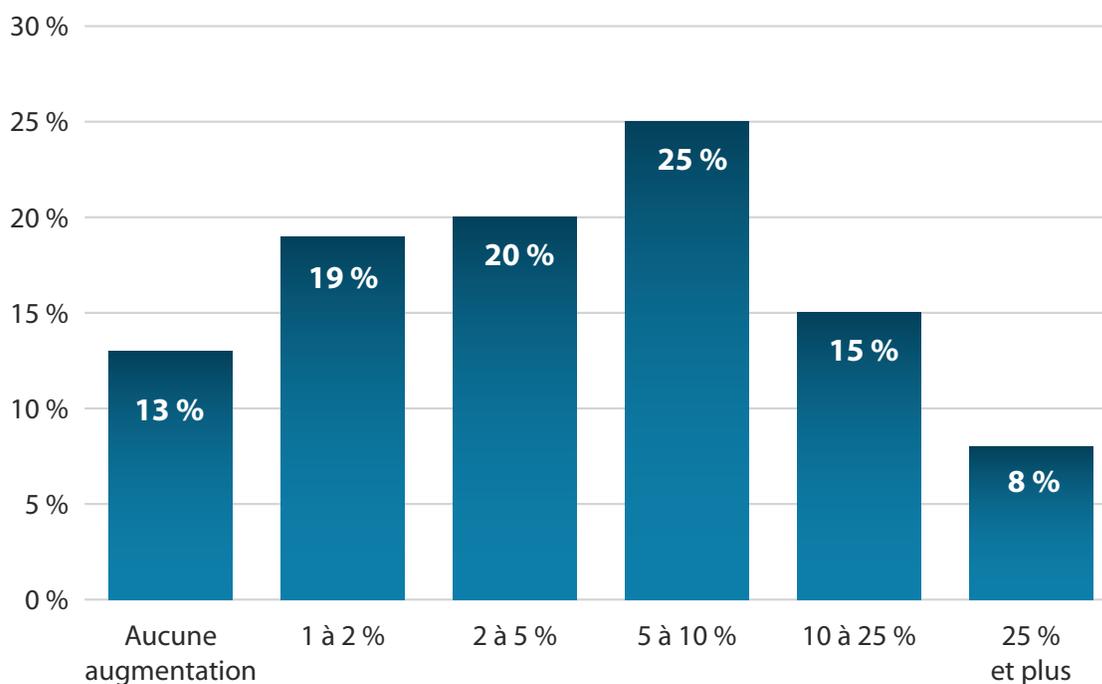
Quels autres changements opérationnels les employeurs ont-ils apportés en raison de la COVID-19?

- La COVID-19 a entraîné une plus grande utilisation de la technologie, y compris une plus grande utilisation des outils en ligne pour la publicité, les entretiens, le processus d'accueil et d'intégration et la formation.
- Les entreprises agricoles ont également tiré parti des outils en ligne pour réduire les déplacements et permettre à certains membres du personnel de travailler à distance. Par ailleurs, il est de plus en plus important de disposer d'un accès Internet à haut débit suffisant dans les zones rurales.
- La fermeture de certains secteurs (principalement les voyages et l'hébergement) et le changement radical du mode de vie des consommateurs ont entraîné des changements dans la demande de divers produits agricoles. Par exemple, la fermeture de restaurants a entraîné une baisse de la demande de produits de l'aquaculture et une augmentation du nombre de Canadiens qui jardinent chez eux a entraîné une hausse de la demande de produits de pépinière. En retour, les exploitations ont dû adapter leur offre en conséquence.



Tableau 10 : La réglementation liée à la COVID-19 en matière de santé et de sécurité a contribué à l'augmentation des coûts pour la plupart des employeurs

(augmentation des coûts imputable à la réglementation liée à la COVID-19 en matière de santé et de sécurité, pourcentage d'employeurs)



(n=429)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

- Certaines exploitations qui dépendent de lieux de vente en personne, comme les marchés de producteurs, ont pu faire pivoter leurs modèles commerciaux, par exemple en utilisant des plateformes en ligne et en vendant directement au consommateur.
- Les fermetures d'usines de transformation en raison des épidémies de COVID-19 ont provoqué des retards importants dans plusieurs secteurs, en particulier ceux de l'élevage bovin et porcin. Ces retards ont obligé les exploitants agricoles à garder leurs animaux plus longtemps, ce qui a eu pour effet d'augmenter les coûts et de freiner la production.

« Le simple fait que nous ayons tout fait par le biais de réunions zoom... au lieu de devoir attendre que l'étudiant rentre chez lui en fin de semaine pour faire un entretien... nous pouvons l'embaucher dès aujourd'hui. »

~ Anita Heuver, propriétaire/exploitante d'une pépinière en Alberta



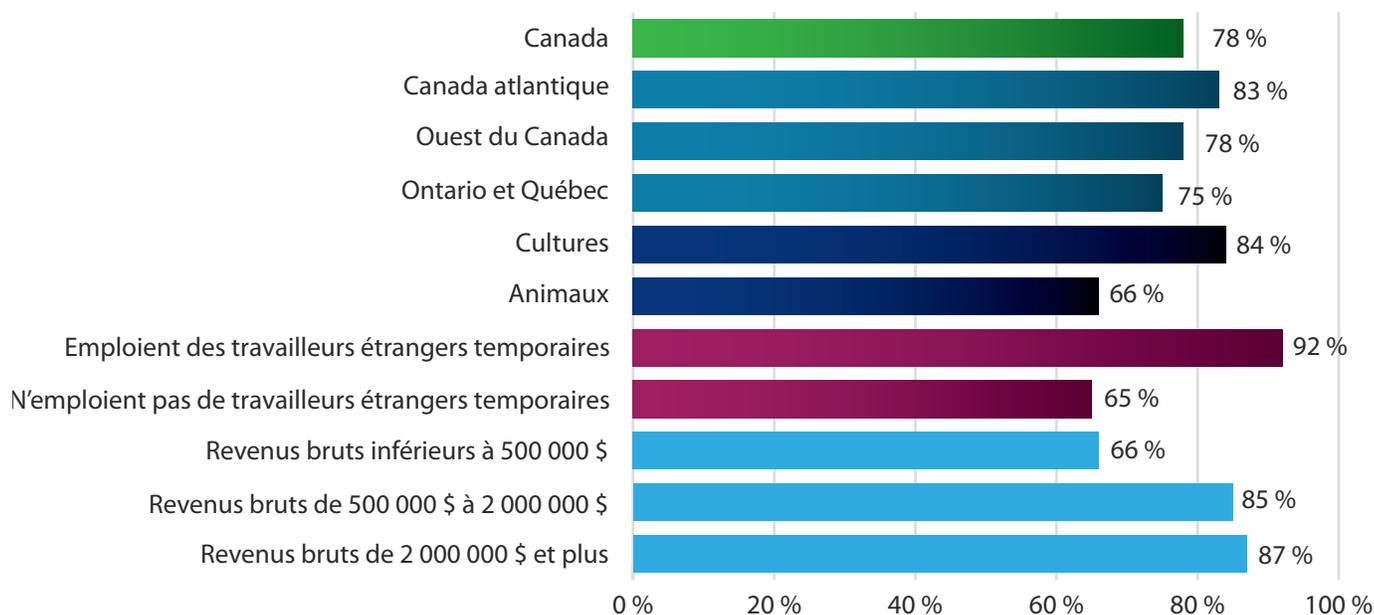
Aide gouvernementale

Dans quelle mesure les employeurs ont-ils tiré parti de l'aide gouvernementale pendant la COVID-19?

- Près de quatre employeurs interrogés sur cinq (78 %) ont demandé une aide gouvernementale en 2020.
- Les entreprises qui emploient des travailleurs étrangers temporaires sont beaucoup plus susceptibles de demander une aide gouvernementale. En effet, 92 % des employeurs de travailleurs étrangers temporaires ont demandé une aide gouvernementale, contre 65 % des employeurs qui n'emploient pas de travailleurs étrangers temporaires. (Voir le tableau 11.) Cela reflète probablement le besoin accru d'aide pour gérer l'isolement et le logement des travailleurs étrangers temporaires.
- Les grandes exploitations étaient plus susceptibles que les petites de recevoir une aide gouvernementale. Si 86 % des opérateurs ayant des revenus bruts supérieurs à 500 000 dollars ont demandé une aide gouvernementale, seuls 66 % des opérateurs ayant des revenus bruts inférieurs à 500 000 dollars l'ont fait.

Tableau 11 : La plupart des employeurs ont tiré parti des aides gouvernementales

(part des employeurs qui ont demandé un financement ou une aide fédérale ou provinciale pendant la COVID-19)



(n=443)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.



Quelles sont les aides gouvernementales les plus utilisées?

- En moyenne, les employeurs qui ont bénéficié d'une aide gouvernementale ont demandé à bénéficier de trois programmes de soutien.
- L'aide gouvernementale la plus utilisée est le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)¹⁵, par l'intermédiaire duquel un peu moins de la moitié des employeurs interrogés (47 %) ont reçu un soutien.
- Un peu moins d'un tiers des employeurs (31 %) ont reçu un soutien dans le cadre du Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires (PAIOTET)¹⁶, ce qui en fait le deuxième programme d'aide le plus utilisé.
- Les employeurs se sont aussi appuyés sur d'autres aides gouvernementales comme que la Subvention salariale d'urgence du Canada, le programme Agri-investissement, la Subvention salariale temporaire de 10 % et le programme Agri-stabilité.

Quelle a été l'efficacité des aides gouvernementales?

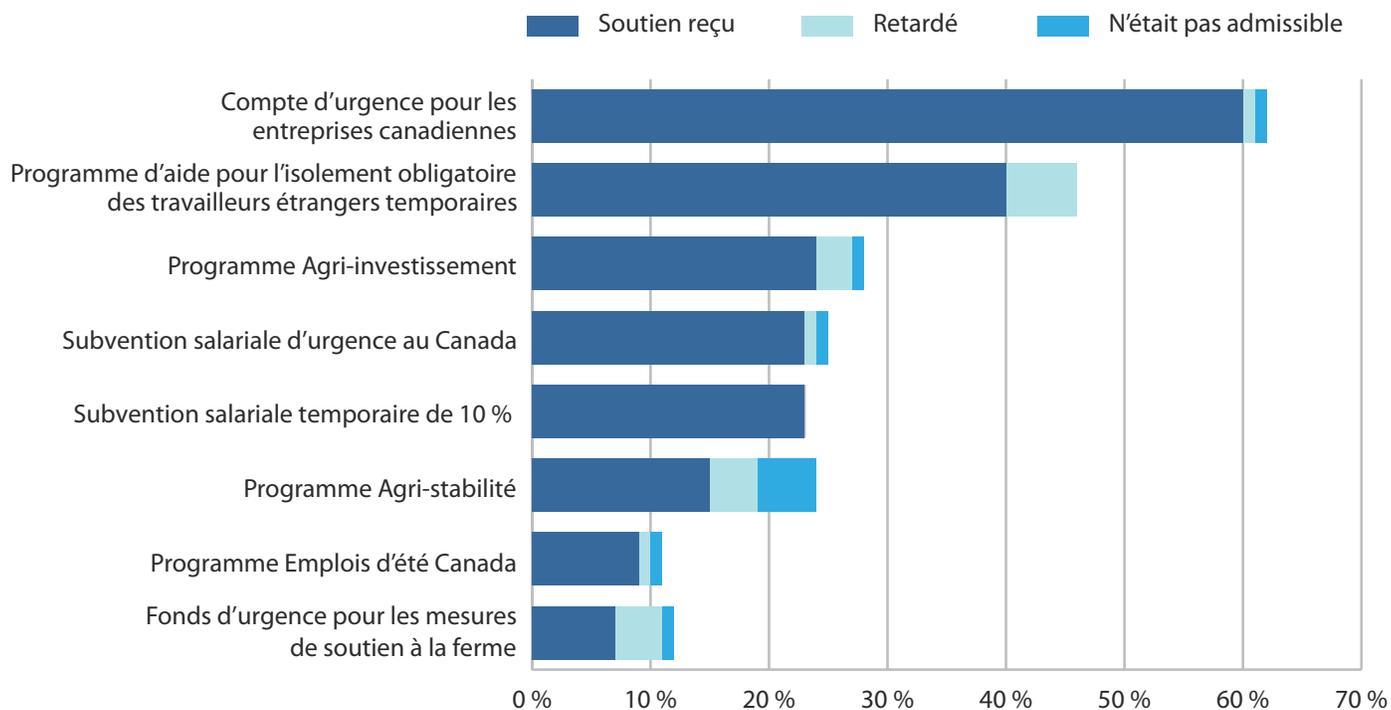
- Dans l'ensemble, le soutien des pouvoirs publics a été efficace, étant donné que la plupart des employeurs interrogés qui ont fait une demande ont pu bénéficier d'une aide et que ceux qui ont reçu une aide l'ont trouvée utile. (Voir les tableaux 12 et 13). Par exemple, presque tous les employeurs (95 %) qui ont demandé une aide dans le cadre du CUEC ont reçu un soutien et 86 % des employeurs qui ont reçu un soutien l'ont trouvé utile ou très utile.
- De même, 86 % des employeurs qui ont fait une demande dans le cadre du PAIOTET ont reçu un financement et 96 % des employeurs qui ont reçu un soutien l'ont trouvé utile ou très utile. Cependant, pendant les entretiens, les exploitants agricoles ont critiqué le PAIOTET en raison de la durée de son financement et parce qu'il ne suffit pas à couvrir le coût d'une quarantaine de deux semaines, surtout si les travailleurs étrangers temporaires doivent être hébergés dans des hôtels.
- Le programme Agri-stabilité, un programme de gestion des risques de l'entreprise dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, a enregistré le plus grand nombre de demandes d'employeurs non admissibles. Un employeur sur cinq qui s'est inscrit au programme ne remplissait pas les conditions requises. Au cours des entretiens, plusieurs exploitants agricoles ont expliqué qu'il était difficile de bénéficier d'une aide au titre de ce programme au motif de la perte des ventes.

¹⁵ Le CUEC est un programme de 55 milliards de dollars qui fournit des prêts sans intérêt pouvant atteindre 60 000 dollars aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif.

¹⁶ Le PAIOTET est un programme unique de 84,4 millions de dollars qui donne aux exploitants agricoles jusqu'à 1 500 dollars par travailleur étranger temporaire pour les aider à couvrir les frais d'isolement.



Tableau 12 : Employeurs pouvant généralement bénéficier de l'aide gouvernementale demandée
 (part des employeurs qui ont demandé un financement ou une aide fédérale ou provinciale pendant la COVID-19)

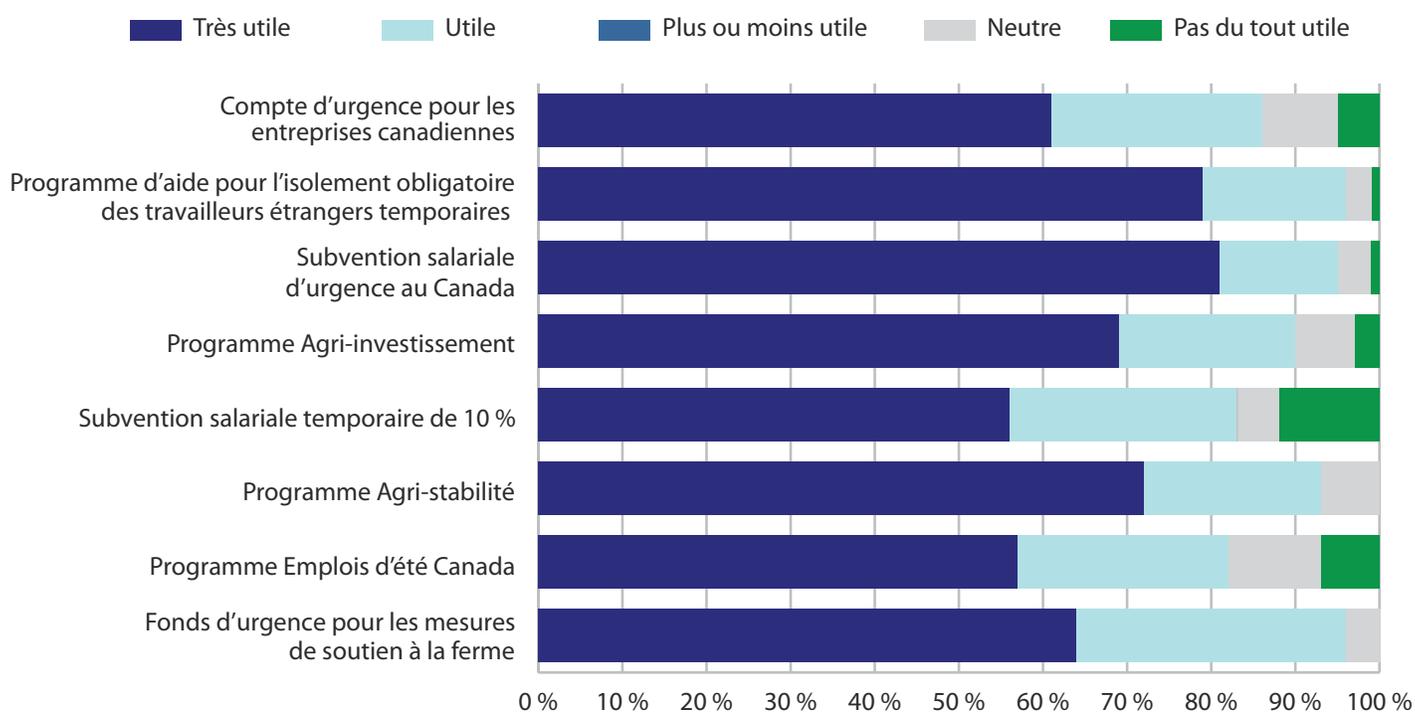


(n=347)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.



Tableau 13 : Les aides gouvernementales les plus utilisées ont été jugées utiles
(part des employeurs ayant bénéficié d'une aide)



(n=347)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

« Je pense que les 1 500 dollars versés aux employeurs pour la quarantaine ont aidé, mais ils n'ont certainement pas couvert tous les coûts... un certain nombre d'employeurs ont dû placer leurs employés dans des hôtels, par exemple, ou des motels, selon ce qui était disponible dans leur communauté. Cette composante n'était pas suffisante à mon avis. »

~ Rod Scarlett, directeur général du Conseil canadien du miel

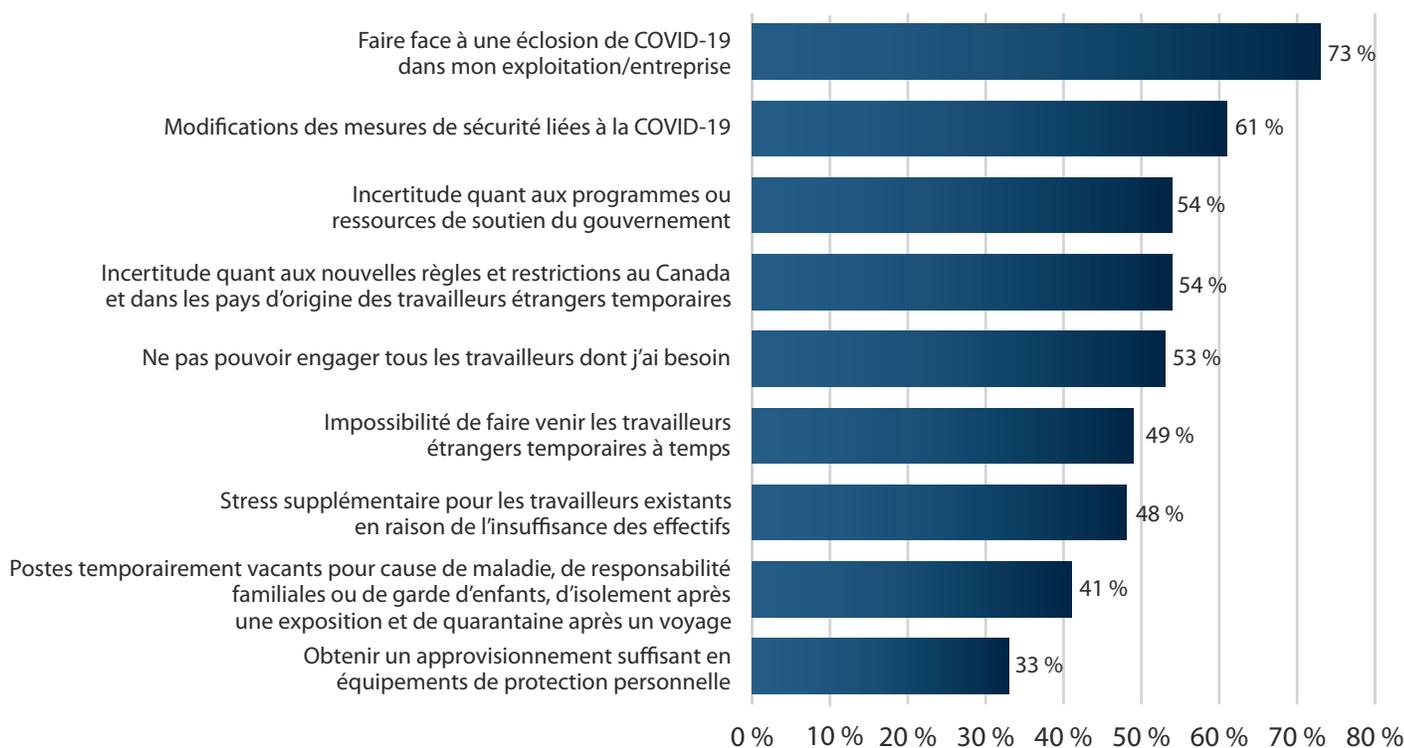
Attentes pour l'avenir

Comment les employeurs envisagent-ils de faire face à la COVID-19 au cours de la prochaine année?

Éclosions de COVID-19 dans les exploitations agricoles

- Tant qu'un vaccin ne sera pas disponible à grande échelle, la menace d'une écloison de COVID-19 continuera à peser sur les exploitations agricoles. Par ailleurs, 73 % des employeurs interrogés s'inquiètent de faire face à une écloison dans leur entreprise. (Voir le tableau 14.)
- Les grandes exploitations sont plus préoccupées par les éclosions de COVID-19 : 84 % des exploitants ayant des revenus bruts de 2 millions de dollars et plus s'inquiètent de faire face à une écloison de COVID-19, contre 58 % des exploitants affichant des revenus bruts inférieurs à 500 000 dollars.
- D'après les discussions avec les intervenants, les exploitants agricoles trouveraient utile de bénéficier de davantage de conseils et de soutien pour faire face à une écloison ainsi que de mises à jour sur la meilleure façon de surveiller les travailleurs et de les garder en sécurité.

Tableau 14 : Les employeurs sont les plus préoccupés par les éclosions de COVID-19.
(part des employeurs)



(n=427)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.



Modification des mesures de sécurité liées à la COVID-19

- Plus de 60 % des employeurs interrogés sont préoccupés par la modification des mesures de sécurité de la COVID-19, ce qui en fait la deuxième préoccupation la plus citée par les employeurs en matière d'emploi.
- Les grandes exploitations sont plus préoccupées par la modification des mesures de sécurité liées à la COVID-19 : 73 % des exploitants ayant des revenus bruts de 2 millions de dollars et plus sont préoccupés par la modification des mesures de sécurité liées à la COVID-19, contre 51 % des exploitants ayant des revenus bruts inférieurs à 500 000 dollars.

Incertitude quant au soutien du gouvernement

- Plus de la moitié (54 %) des employeurs interrogés sont préoccupés par l'incertitude qui entoure les aides et les ressources gouvernementales.
- D'après les résultats des enquêtes et des entretiens, les exploitants agricoles souhaiteraient avoir plus de précisions sur les aides gouvernementales existantes, sur les personnes qui peuvent en bénéficier et sur la durée des aides.

Trouver suffisamment de travailleurs

- Plus de la moitié des employeurs interrogés (53 %) craignent de ne pas pouvoir embaucher tous les travailleurs dont ils ont besoin au cours de l'année à venir.
- Les préoccupations concernant le manque de travailleurs ont été le plus souvent citées par les employeurs dans l'apiculture (76 %), l'horticulture (72 %) et l'aquaculture (50 %). En dehors de ces trois secteurs, seulement 28 % des employeurs craignent de ne pas trouver suffisamment de main-d'œuvre.
- Lorsqu'il s'agit de trouver suffisamment de travailleurs au cours de l'année à venir, les employeurs interrogés s'inquiètent surtout de leur capacité à faire venir des travailleurs étrangers temporaires.
 - Neuf employeurs de travailleurs étrangers temporaires sur dix (90 %) craignent que les travailleurs étrangers temporaires n'arrivent pas à temps en raison de l'évolution des règles et des restrictions au Canada et dans les pays d'origine des travailleurs étrangers temporaires.
 - Au cours des entretiens, les exploitants agricoles et d'autres intervenants du secteur ont exprimé leur inquiétude quant aux exigences en matière de tests, car ils peuvent être difficiles à trouver dans de nombreux pays d'origine des travailleurs étrangers temporaires et cela peut entraîner des retards supplémentaires.
 - De nombreux exploitants agricoles et autres intervenants du secteur ont également exprimé leur inquiétude quant aux exigences de quarantaine, car elles entraînent des retards et font augmenter les coûts.

« De plus, nous avons maintenant l'exigence selon laquelle ils [les travailleurs étrangers temporaires] doivent subir un test négatif trois jours avant de prendre un vol, et tous nos travailleurs ne viennent pas d'endroits où ils ont accès à ce service. C'est donc un cauchemar logistique... c'est une pression directement liée à la COVID. »

~ Susan McBride Friesen,
Vice-présidente des ressources humaines, Highline Mushrooms



Dans quels domaines un soutien serait-il le plus utile pour faire face à l'incidence de la COVID-19 au cours de la prochaine année?

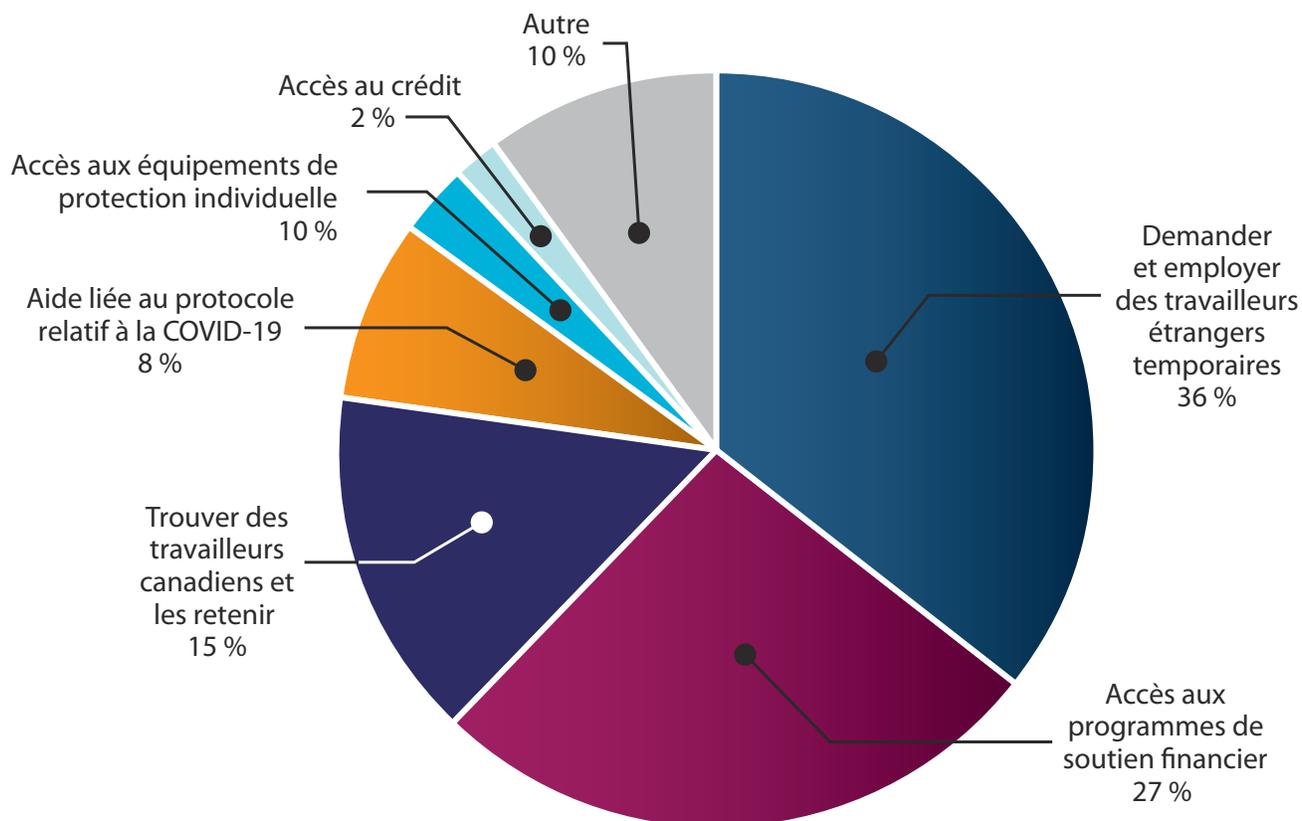
Demander et employer des travailleurs étrangers temporaires

- Les résultats de nos recherches mettent en évidence que les défis de l'agriculture en matière de main-d'œuvre pendant la COVID-19 sont centrés sur les travailleurs étrangers temporaires.
- Les employeurs ne s'attendent pas à ce que les difficultés liées à l'accueil et à l'hébergement des travailleurs étrangers temporaires s'estompent dans un avenir proche compte tenu en particulier des restrictions de voyage et des règles plus strictes en matière de tests.
- Dans ce contexte, plus de la moitié des employeurs interrogés (52 %) tireraient avantage d'une aide pour demander et employer des travailleurs étrangers temporaires.
- De plus, un tiers des employeurs ont indiqué avoir surtout besoin d'aide pour demander et employer des travailleurs étrangers temporaires. (Voir le tableau 15.) Cela en fait le domaine de soutien le plus cité, avant l'accès aux programmes de soutien financier, et la recherche et la rétention de travailleurs canadiens.
- D'après les discussions avec les intervenants du secteur, plusieurs domaines clés dans lesquels les employeurs aimeraient bénéficier d'une aide en ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires ont été identifiés :
 - Les employeurs ont du mal à se tenir au courant des modifications de la réglementation sur la COVID-19 et gagneraient à recevoir de meilleures explications et mises en garde sur les changements de réglementation. Plus précisément, les employeurs cherchent à obtenir des clarifications concernant les réglementations relatives aux tests, au logement et aux procédures sur le lieu de travail, ainsi qu'à la fermeture des frontières et à l'annulation des vols.
 - De nombreux employeurs souhaiteraient bénéficier d'une aide accrue pour la mise en quarantaine des travailleurs étrangers temporaires, en précisant que les aides actuelles ne compensent qu'une partie des dépenses liées à la quarantaine. Les employeurs sont également intéressés par les moyens de raccourcir la période de quarantaine des travailleurs étrangers temporaires, par exemple au moyen de tests rapides à l'arrivée.
 - Pour réduire la charge administrative à laquelle de nombreux employeurs ont déclaré être confrontés, il serait utile de renforcer la communication entre les différents organismes gouvernementaux. Les organismes gouvernementaux pourraient communiquer des renseignements afin de réduire le nombre de vérifications et la quantité de documents exigés des employeurs.



Tableau 15 : Une aide pour demander des travailleurs étrangers temporaires et les employer est la priorité absolue.

(domaine de soutien le plus important pour faire face à l'incidence de la COVID-19 au cours de la prochaine année, part des employeurs)



(n=397)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.

Accès aux aides financières

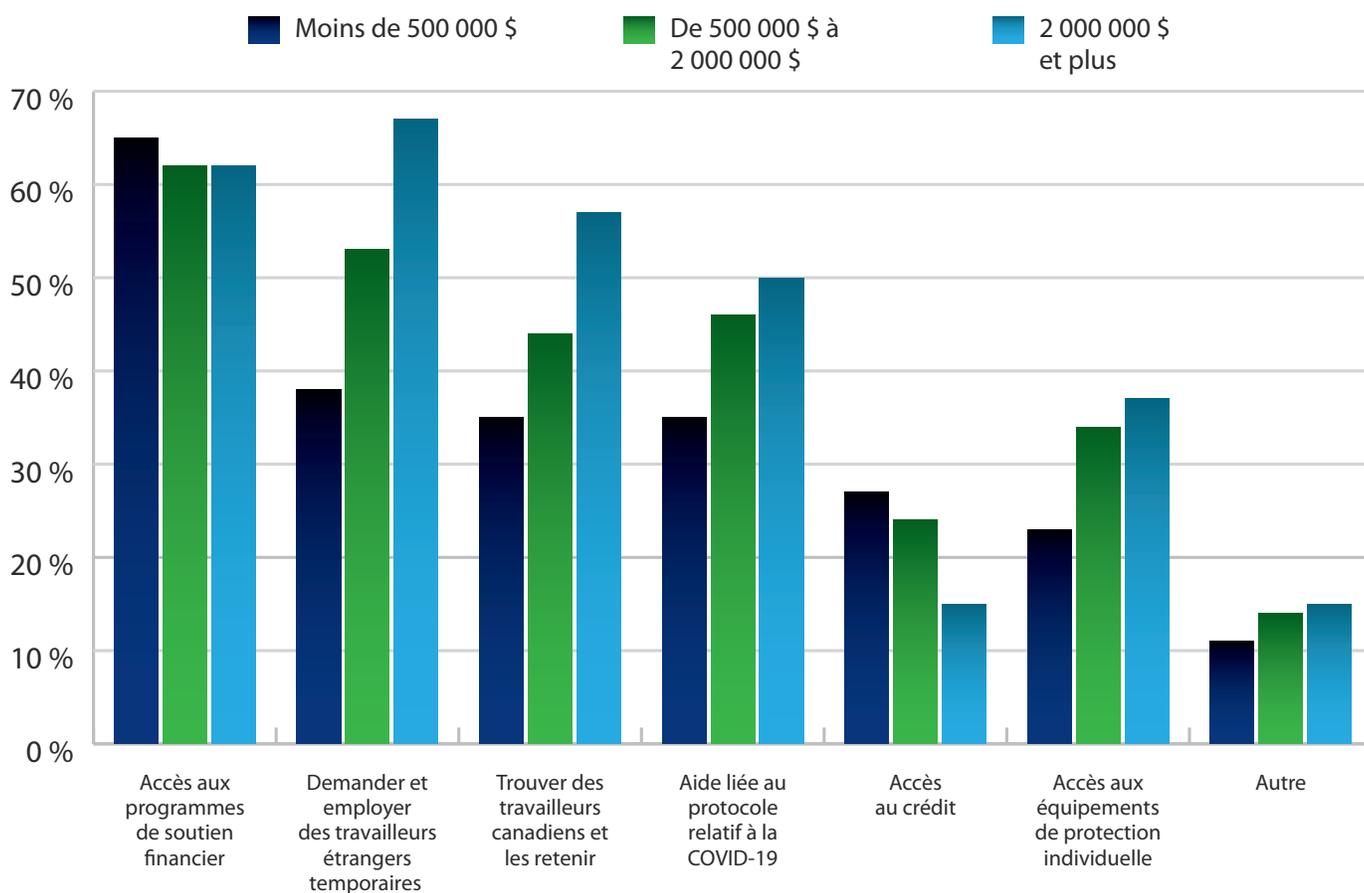
- Les employeurs s'attendent à ce qu'ils continuent à avoir besoin d'aides financières pour faire face aux répercussions de la COVID-19.
- Plus de 60 % des employeurs ont déclaré que l'accès à des programmes d'aide financière serait utile pour faire face aux répercussions de la COVID-19 au cours de l'année prochaine, tandis que plus d'un quart des employeurs (27 %) ont indiqué que c'était le domaine dans lequel ils avaient le plus besoin de soutien. (Voir le tableau 15.)
- Deux employeurs sur cinq du secteur de la production animale (40 %) ont identifié l'accès aux aides financières comme une priorité, contre 20 % des employeurs du secteur des cultures agricoles. Parmi les éleveurs qui souhaiteraient bénéficier d'un soutien financier, 71 % s'inquiètent de l'incidence négative de la COVID-19 sur leurs ventes au cours de l'année à venir.



- Les employeurs des petites entreprises (moins de 100 000 dollars de revenus bruts) sont les plus susceptibles de citer l'accès aux programmes d'aide financière comme le domaine le plus important nécessitant un soutien au cours de l'année à venir. (Voir le tableau 16.)

Tableau 16 : Les aides nécessaires varient selon la taille de l'exploitation agricole.

(part des employeurs par revenu brut).



(n=392)

Source : Enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs.



Trouver des Canadiens et les retenir

- Près de la moitié des employeurs interrogés (45 %) souhaitent obtenir de l'aide pour trouver des travailleurs canadiens et les retenir, 15 % d'entre eux citant ce domaine comme étant celui où ils ont le plus besoin d'aide.
- La nécessité d'attirer et de retenir les Canadiens ne semble pas être liée au fait qu'une exploitation emploie ou non des travailleurs étrangers temporaires. Par exemple, 50 % des entreprises qui emploient des travailleurs étrangers temporaires voudraient bénéficier d'une aide pour trouver et retenir des travailleurs canadiens, tout comme 39 % des entreprises qui n'emploient pas de travailleurs étrangers temporaires.
- D'après les entretiens avec des intervenants du secteur, les employeurs pensent que les mesures suivantes les aideraient à attirer des travailleurs canadiens :
 - Promouvoir les emplois dans l'agriculture. La sensibilisation à la gamme d'emplois disponibles dans les différents secteurs agricoles et à la technologie utilisée pourrait contribuer à attirer les jeunes travailleurs.
 - Améliorer la connectivité, notamment par l'accès à large bande. Le manque d'accès aux commodités disponibles dans les zones urbaines dissuade les Canadiens de se rendre dans les zones rurales pour y travailler.
 - Offrir une formation aux Canadiens qui n'ont aucune expérience de travail dans l'agriculture. Les programmes de formation peuvent donner aux Canadiens les connaissances de base dont ils ont besoin pour entrer dans le secteur.

« À la fin de la journée de travail agricole, ils [engraisseeurs de bovins] disent toujours que leur principal défi est le travail... C'est une bataille qu'ils doivent affronter au quotidien, et la COVID-19 n'a pas amélioré la situation. Elle a simplement amplifié toutes les difficultés liées au travail dans les exploitations agricoles. »

~ Casey Vander Ploeg, vice-président de l'Association nationale des engraisseeurs de bovins



Annexe A : Aperçu de l'échantillon de l'enquête

L'enquête du CCRHA sur la COVID-19 auprès des employeurs a été menée sur le terrain pendant huit semaines, du 16 novembre 2020 au 11 janvier 2021. Au total, 453 exploitants agricoles à travers le Canada ont participé à l'enquête. Les tableaux suivants indiquent le nombre de réponses au sondage par province, par produit, par taille d'entreprise et en fonction de l'emploi de travailleurs étrangers temporaires.

Tableau 1 : Échantillon de l'enquête par produit

Produit de base	Nombre de réponses à l'enquête
Bovins (bœuf)	36
Bovins (produits laitiers)	37
Moutons, chèvres ou agneaux	2
Volaille et œufs	12
Porc	28
Aquaculture	13
Apiculture (y compris la production de miel et de cire d'abeille)	31
Services de soutien aux animaux (par exemple, services d'insémination artificielle, maréchal-ferrant, services de gestion agricole)	0
Autres animaux	4
Effectif d'animaux	163
Grandes cultures (y compris le foin, les semences, les céréales, les légumineuses, les céréales et les oléagineux, les fourrages et la fibre)	61
Fruits de champ et légumes (y compris les melons et les pommes de terre)	98
Fruits de verger ou vignes (y compris les raisins, les cerises, les bleuets et les noix)	64
Fruits et légumes de serre	13
Pépinières, floriculture et plantes ornementales (y compris la tourbe)	40
Champignons	3
Services de soutien aux cultures (par exemple, récolte selon les exigences, taille, conseils en matière de gestion agricole)	1
Autres cultures	5
Cultures totales	288



Tableau 2 : Échantillon de l'enquête par province

Province	Nombre de réponses à l'enquête
Alberta	73
Colombie-Britannique	103
Manitoba	23
Terre-Neuve-et-Labrador	8
Nouveau-Brunswick	25
Nouvelle-Écosse	28
Ontario	82
Île-du-Prince-Édouard	12
Québec	73
Saskatchewan	24
Canada	453

Tableau 3 : Échantillon de l'enquête par taille d'entreprise (revenus bruts)

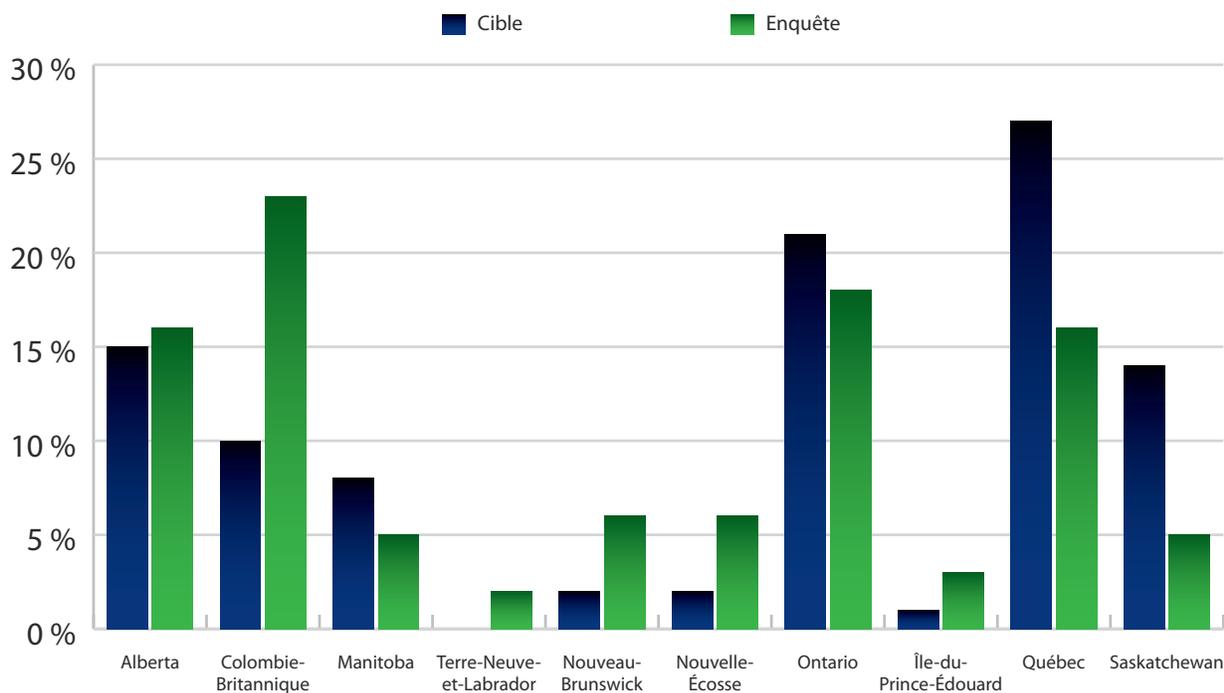
Taille de l'entreprise	Nombre de réponses à l'enquête
Moins de 99 999 \$	49
100 000 \$ à 249 999 \$	50
250 000 \$ à 499 999 \$	59
500 000 \$ à 999 999 \$	79
1 000 000 \$ à 1 999 999 \$	77
2 000 000 \$ à 4 999 999 \$	66
5 000 000 \$ et plus	66
Total	446

Tableau 4 : Échantillon de l'enquête en fonction de l'emploi de travailleurs étrangers temporaires

Emploi de travailleurs étrangers temporaires	Nombre de réponses à l'enquête
Emploie des travailleurs étrangers temporaires	229
N'emploie pas de travailleurs étrangers temporaires	202
Total	431

L'objectif était de recevoir 800 réponses à l'enquête, avec des objectifs spécifiques fixés pour le nombre de réponses reçues par province et par produit. Ces objectifs étaient basés sur le nombre d'entreprises agricoles ayant des employés (fourni par Statistique Canada) par province et par produit. Les graphiques A1 et A2 illustrent comment les parts des réponses aux enquêtes se comparent à nos objectifs. Dans l'ensemble, la Colombie-Britannique était la province la plus surreprésentée et le Québec, la province la plus sous-représentée. Pour les produits agricoles, les fruits de champs et légumes étaient les plus surreprésentés et les grandes cultures les plus sous-représentées

Graphique A1 : Répartition des réponses à l'enquête selon les provinces
(pourcentage de réponses pour la cible et l'enquête)

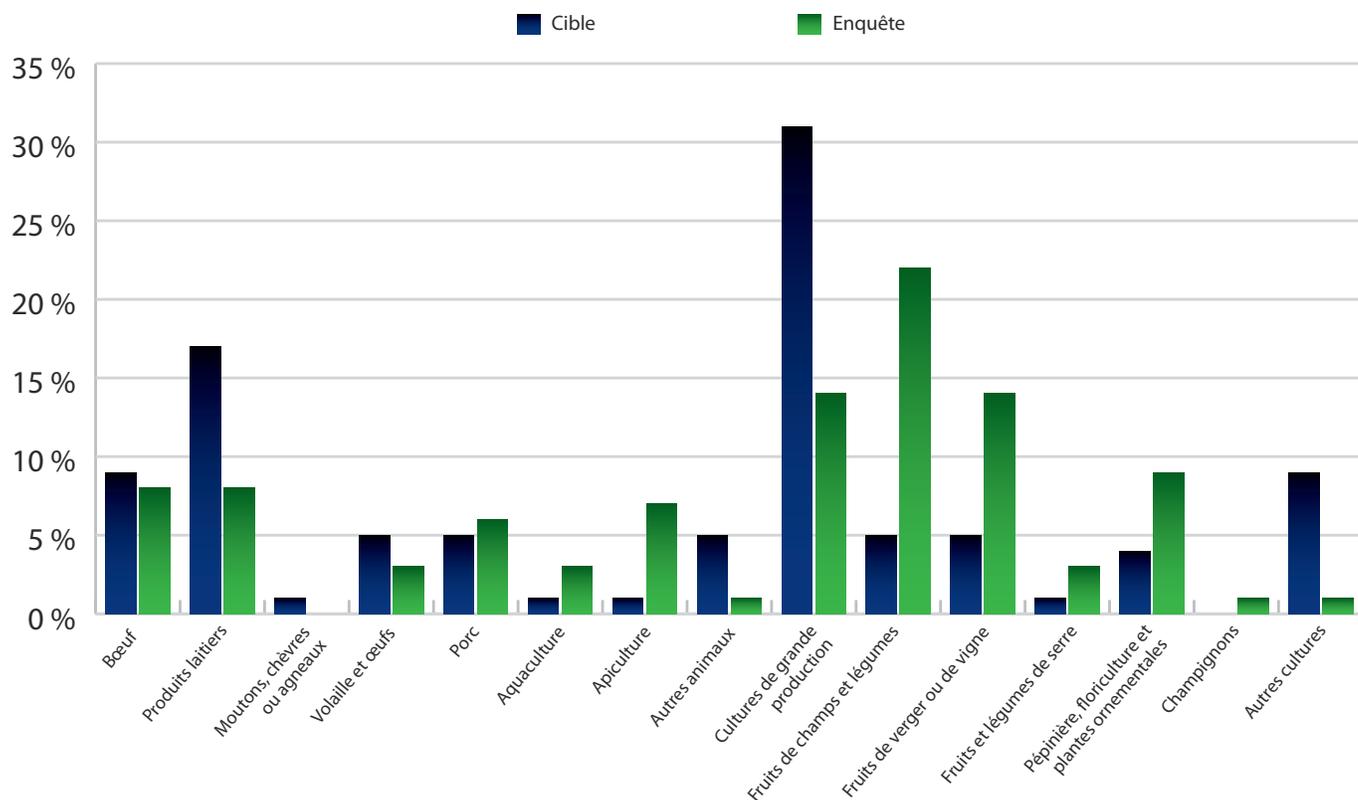


(n=453)

Source : Statistique Canada (tableau : 33-10-0267-01) et Enquête sur la COVID-19 du CCRHA auprès des employeurs.



Graphique A2 : Répartition des réponses à l'enquête selon les produits
 (pourcentage de réponses pour la cible et l'enquête)



(n=453)

Source : Statistique Canada (tableau : 33-10-0267-01) et Enquête sur la COVID-19 du CCRHA auprès des employeurs.

À propos de ce rapport

Ce rapport constitue une enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur la main-d'œuvre agricole en 2020-2021. L'objectif était de comprendre les effets de la pandémie sur sa main-d'œuvre et de commencer à définir les étapes de la reprise de l'économie canadienne de demain.

Le Conference Board du Canada, à la demande du CCRHA, a mené une recherche et a inclus les activités de consultation suivantes à l'échelle du Canada :

- Une enquête à grande échelle auprès de 453 employeurs
- Vingt entretiens avec des intervenants clés du secteur
- Deux tables rondes virtuelle sur la main-d'œuvre agricole avec 154 participants pour examiner et valider les premiers résultats.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgrilMI.ca.

À propos du CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui s'intéresse aux questions de ressources humaines qui touchent les entreprises agricoles du Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, conserver et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



Remerciements

Le CCRHA tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail (IMT) et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

LMI Advisory Group

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRIcarrières : Robert Ouellet et Geneviève Lemonde
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marlon Coakley
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Darlene McBain
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Ruba Moubarak
Fédération de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'IMT

Présidence : Manitoba : Stephanie Cruickshanks, Agriculture et Développement des ressources du Manitoba
Colombie-Britannique : Lindsay Miles-Pickup et Shannon Tucker, British Columbia Ministry of Agriculture, Food and, Fisheries
Alberta : ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta, Gerard Bos
Saskatchewan : Jared Dunitz et Amy Standish, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Sherry Persaud, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Ziad Ghaith, ministère de l'Agriculture et des Terres de l'Île-du-Prince-Édouard
Nouvelle-Écosse : Hema Chopra, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Terre-Neuve et Labrador : Derrick Barrett, Ministry of Advanced Education and Skills Training
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Michael Donohue

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information ou le contenu de cette publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, sans l'autorisation écrite du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Publication : mars 2021

Tél. : 613-745-7457

Courriel : info@cahrc-ccrha.ca

Ce document peut être téléchargé de l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Tous droits réservés. © Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2021

Références photographiques : Alberta Pork, Canadian Aquaculture Industry Alliance, Chris de Waal, Lee Townsend, Lydia Schouten, Pfenning's Organic Vegetables.